



Comptes régionaux de l'agriculture (CRA)

Description

Les Comptes régionaux de l'agriculture (CRA) sont une statistique économique de synthèse, dont l'objectif principal est l'analyse du processus de production et du revenu primaire au niveau de l'agriculture cantonale. Les CRA forment un ensemble comptable cohérent, de couverture identique aux Comptes économiques de l'agriculture, mais ventilée à un niveau cantonal (NUTS 3). Les CRA, issus directement des CEA, constituent donc un compte satellite aux Comptes nationaux (CN), selon l'optique des activités économiques régionales. Les CRA reprennent ainsi les concepts de base qui régissent les CEA et les CN (concept intérieur, séquence comptable, limite de la production, concepts de valorisation, etc.), ce qui en fait la base statistique par excellence pour les analyses méso économiques spatiales et temporelles portant sur les agricultures des cantons suisses. Les principes méthodologiques sur lesquels se fondent les CRA sont harmonisés au niveau européen (Eurostat), permettant d'envisager en l'état des analyses comparatives avec plus de 225 régions (de 16 pays).

Introduits en Suisse en 2006, les CRA sont élaborés par l'Office fédéral de la statistique. Depuis 2009, l'OFS ventile également les Comptes économiques de l'agriculture par région agricole (plaine, collines, montagne). Les informations obtenues par cette régionalisation spécifique obtiennent jusqu'à nouvel avis un statut de «premiers résultats». Les régions agricoles sont définies selon les zones de production au sens du cadastre de la production agricole : la région de plaine correspond à la zone de plaine, la région des collines aux zones des collines et de montagne 1, la région de montagne aux zones de montagne 2 à 4.

Disponible depuis:

1999

Caractères relevés:

Univers de base et activités économiques:

L'univers de base représente les unités des Relevés annuels des structures agricoles par canton de l'Office fédéral de la statistique, soit les activités économiques suivantes:

- Grandes cultures (céréales, plantes industrielles, pommes de terre)
- Cultures fourragères (maïs d'ensilage, fourrages herbagers grossiers)
- Cultures maraîchères et cultures de champignons
- Pépinières ornementales, fruitières et viticoles; plantes vivaces
- Horticulture (fleurs et autres plantes ornementales), cultures de sapins de Noël (sur surface agricole utile)
- Cultures pérennes (arboriculture, petits fruits, viticulture et production de vins à partir de raisins propres, autres cultures pérennes)
- Autres productions végétales non comprises ailleurs
- Élevage et engraissement (bovins, porcins, équidés, ovins, caprins, volailles, autres animaux)
- Produits animaux (lait, oeufs, miel)
- Produits de la chasse professionnelle (négligeable en Suisse)

A ces activités caractéristiques s'ajoutent dans les CRA:

- Les services agricoles (travaux à façon pour la production végétale -semis, moissons- et la production animale -insémination artificielle, tonte et autres-)
- Locations de contingents laitiers (1999-2007)
- Activités secondaires non agricoles qui ne peuvent être séparées des activités principales agricoles et qui utilisent les mêmes facteurs de production, comme:
- Transformations de produits agricoles sur l'exploitation (jus de fruits, produits laitiers)
- Agro-tourisme (essentiellement «Aventure sur la paille»)
- Prestations de services pour la collectivité (déblaiement de la neige, entretien des bords de route)

Les activités économiques suivantes ne sont pas comprises dans les CRA:

- La production des petites unités de productions agricoles (unités en-dessous des normes minimales des Relevés des structures agricoles, production pour autoconsommation des ménages non-agricoles)
- La sylviculture, la pêche et la pisciculture

Séquence comptable:

Analogue aux Comptes économiques de l'agriculture (sans le patrimoine) :

- Compte de production (production totale, consommation intermédiaire, valeur ajoutée brute)
- Compte d'exploitation (rémunération des salariés, impôts et subventions sur la production)
- Compte du revenu d'entreprise (intérêts de la dette, fermages, revenu brut/net d'entreprise)
- Eléments du compte de capital (formation brute de capital fixe, variation des stocks, consommation de capital fixe, transferts en capital)

Paramètres disponibles:

- Pour toute la séquence comptable: valeurs monétaires à prix courants
- Pour les opérations sur biens et services: valeurs monétaires à prix constants (année 2000)

Méthodologie

Sources principales :

Les CRA sont une statistique de synthèse issue de la répartition par région (canton, région agricole) des CEA, principalement au moyen des statistiques suivantes:

- Comptes économiques de l'agriculture (CEA), OFS
- Recensements de l'agriculture et relevés des structures agricoles, OFS
- Statistique suisse sur la construction et les logements, OFS
- Statistiques et prévisions de la production végétale et animale, Agristat (USP)
- Statistique de la viticulture et des cultures fruitières, OFAG
- Dépouillement centralisé des données comptables, Agroscope
- Statistiques des cultures maraîchères, Centrale suisse de la culture maraîchère
- Statistique des betteraves sucrières, raffineries Aarberg et Frauenfeld
- Statistiques des finances publiques, AFF

Degré de régionalisation:

Cantons et régions agricoles (plaine, collines, montagne)

Périodicité:

Annuelle

Période de référence:

Année civile

Pour approfondir la méthodologie:

<https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/be-f-07.04.00.01>

Politique de révision

Révisions de routine (ou révision courante):

Statuts des années sous revue au moment du bouclage et de la publication annuelle en octobre t (niveau de qualité respectivement de finalisation des données statistiques):

- t (année en cours) = "Estimation"
- t-1 (année précédente) = "provisoire"
- t-2 (année pré-précédente) = "semi-définitif"
- t-3 et années précédentes = "définitif"

Cohérence avec le cadre suisse: l'agrégation au niveau suisse des CRA correspond aux CEA, et le rythme de révision des CRA correspond à celui des CEA.

Révisions méthodologiques (ou révisions fondamentales) et autres révisions non courantes:

Les révisions méthodologiques sont coordonnées avec celles des CEA, et en général coordonnées avec celles des Comptes nationaux. Elles garantissent l'adéquation avec la

réalité économique, la comparabilité régionale et internationale ainsi que la comparabilité temporelle ; ces révisions peuvent être réparties en 2 catégories :

1. Les « révisions conceptuelles » sont induites par de nouvelles recommandations et normes internationales. Ces révisions sont effectuées tous les 5 à 10 ans. Le calendrier dépend de l'introduction de ces recommandations et normes au niveau international.
2. Les révisions « benchmark » impliquent l'introduction de nouvelles sources de données, de données révisées ou de nouvelles méthodes d'estimation. Ces révisions sont effectuées tous les 5 à 10 ans, si possible de manière simultanée aux révisions conceptuelles.

L'Office fédéral de la statistique a conduit des révisions des CRA en 2007, 2012, 2014 ainsi qu'en 2020, en parallèle avec les révisions des CEA et des Comptes nationaux. Lors des révisions méthodologiques et autres révisions non courantes, les données concernées des années antérieures sont recalculées respectivement rétropolées selon les concepts et les nomenclatures du nouveau système, afin d'éviter des ruptures de niveau dans les séries et conserver la comparabilité temporelle.

Prochaine révision méthodologique: publication prévue en 2024.

Pour plus d'information sur les révisions:

<https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/be-f-07.04.00.01>

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Franz Murbach
+41 58 463 65 97
franz.murbach@bfs.admin.ch

Information: +41 58 463 62 66
agrar@bfs.admin.ch
